

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée générale spéciale des membres de la Corporation  
« **LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL** », tenue par vidéoconférence,  
le 21 juillet 2020 à 10h00.

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Sont présents : M. Marcel Alexander  
M. Michel Demers  
M. Pierre Marchand  
Mme Carole Imbeault  
M. Ray Khalil  
M. Raymond Talbot

Étant tous des administrateurs de la corporation.

Était absent: M. Nicholas Borne

Participent également à la réunion :

Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL  
Me Eve-Marie Le Fort, avocate

Le président de la réunion déclare la réunion ouverte à 10h00.

**1.1. Président et secrétaire de la réunion**

Du consentement unanime des administrateurs, M. Marcel Alexander agit comme président de la réunion et Me Eve-Marie Le Fort agit comme secrétaire de la réunion.

**1.2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour s'établit comme suit :

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

- 1.1. Président et secrétaire de la réunion
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

**2. DÉCISION**

- 2.1. Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de la corporation

**3. LEVEE DE LA REUNION**

Le président demande aux administrateurs s'ils ont des points qu'ils veulent voir ajouter, modifier ou retirer à l'ordre du jour.

Aucun administrateur n'ayant de point à ajouter, modifier ou retirer, l'ordre du jour est adopté tel quel.

**Résolution  
AGS-2020-07-21/001**

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :**  
**Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.**

**2. DÉCISION**

**2.1. Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de la corporation**

Considérant, l'entrée de la corporation dans le périmètre comptable de la Ville de Laval («Ville») en 2020, certaines nouvelles règles seront applicables en lien avec la vérification des livres de la corporation. Les discussions en lien avec ces règles et leur mise en œuvre étant encore en cour, entre la corporation et les représentants de la Ville, les membres révoquent la nomination des vérificateurs effectuée par décision de l'assemblée générale annuelle des membres en date du 19 mai 2020 et délèguent le pouvoir de nomination des vérificateurs externes au conseil d'administration, pour l'année en cour.

**Résolution  
AGS-2020-07-21/002**

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :**  
**De déléguer le pouvoir de nomination des vérificateurs externes de la corporation au Conseil d'administration, pour l'année en cour.**

**3.LEVÉE DE LA RÉUNION**

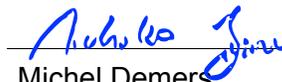
**Résolution  
AGS-2020-07-21/003**

**Il est unanimement RÉSOLU :**

**Que l'assemblée soit levée à 10h14**



Marcel Alexander  
Président du Conseil



Michel Demers  
Secrétaire